



VI COURS INTERNATIONAL

Femmes en lutte

Genre et droits humains dans l'histoire recente de L'Afrique, de L'Amerique Latine et des Caraïbes

Du 24 octobre au 3 novembre 2022

Mode virtuel

RAISON D'ÊTRE

Le développement des études de genre et de l'histoire des femmes et des féministes a eu un fort impact sur le domaine des droits humains, provoquant un profond renouvellement tant dans les dimensions théoriques-analytiques que dans celles liées à la conception des politiques publiques des États et des organisations supranationales désireux de garantir le plein respect des droits humains. Les sujets, les pratiques coercitives, les guerres, les violences extrêmes perpétrées par des États sous des régimes autoritaires, qu'ils soient dictatoriaux ou non, ont commencé à être étudiés dans une perspective intersectionnelle dans laquelle les intersections entre le genre, la classe, l'ethnicité et la couleur ont fini par occuper une place centrale dans la définition, l'interprétation ou la classification des actions répressives en tant que crimes contre l'humanité ou violations graves des droits humains. Dans ce déploiement analytique, la perspective intersectionnelle montre également sa validité pour reconnaître les actions de résistance promues par divers groupes sociaux et politiques, et pour identifier les demandes individuelles et collectives de mémoire, de vérité, de justice, de réparation et de garanties de non-répétition.

Malgré cela, les contributions apportées par l'intersection entre le genre et les droits humains sont encore inconnues de nombreux secteurs engagés dans l'enquête, la poursuite et la punition des responsables de la commission de crimes contre l'humanité, ainsi que dans la construction de l'histoire et de la mémoire de ces événements. Les connaissances produites dans les milieux universitaires et militants sur les spécificités de l'exercice de la violence répressive à l'égard des femmes, des enfants et de la diversité sexuelle sont encore peu diffusées.



Il en va de même pour les études sur les impacts différentiels génériques causés par les guerres et les conflits armés : bien qu'abondantes, leur diffusion est limitée.

Basé sur les priorités globales de l'UNESCO - telles que l'Afrique et l'égalité des genres - et les objectifs de l'organisation, en particulier la promotion du dialogue interculturel et la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence, ce Cours International vise à contribuer à cet horizon en examinant un ensemble de sujets sélectionnés pour la pertinence et la densité de leur développement réflexif ainsi que pour leur impact sur la reconfiguration des significations, des définitions et de la portée des droits humains.

Ce cours est organisé par le Centre international pour la promotion des droits humains - UNESCO, dont le siège se trouve dans la ville autonome de Buenos Aires, en Argentine. Depuis le retour à la démocratie en 1983, l'Argentine a été le théâtre de diverses actions visant à sanctionner les graves violations des droits humains commises pendant la dernière dictature civile-militaire (1976-1983). Il s'agit notamment de procédures judiciaires engagées par des tribunaux ordinaires et encouragées par des organisations locales de défense des droits humains. La ténacité de ces derniers et leur capacité à mobiliser de vastes secteurs de la société sous le slogan "Procès et châtement des coupables" ont permis de juger et de condamner les responsables des forces armées et de sécurité, et ont même conduit à l'inculpation de certains représentants de la hiérarchie ecclésiastique et de chefs d'entreprise. Le rôle prépondérant joué par les Mères et Grand-mères de la Plaza de Mayo, dont les initiatives sont reconnues dans le monde entier, a sans aucun doute été déterminant dans ce résultat. Les réflexions critiques et les dénonciations des organisations féministes ont également joué un rôle à cet égard, puisqu'elles sont parvenues à indexer les violences sexuelles perpétrées dans les centres de détention clandestins comme des crimes contre l'humanité.

Une autre singularité de l'histoire argentine tourne autour du conflit de l'Atlantique Sud. En 2022, on commémorera le 40e anniversaire du débarquement argentin sur les îles Malouines.



C'est pourquoi cet événement offre une occasion précieuse de réfléchir au rôle des femmes dans les conflits militaires conventionnels, un sujet qui a été de plus en plus abordé ces dernières années par les études de genre.

Ces particularités facilitent l'examen critique de divers artistes de la violence répressive et guerrière du point de vue des droits humains dans une perspective de genre, ce qui soulève à son tour des questions sur la région de l'Amérique latine dans son ensemble. Le reste des États latino-américains ont mis en œuvre d'autres politiques, dont beaucoup oscillent entre la "réconciliation" et l'oubli, encourageant même un négationnisme auquel seules les organisations de la société civile engagées dans la dénonciation du terrorisme d'État sont confrontées. On peut en trouver deux exemples pertinents dans les enquêtes promues très tôt et matérialisées par des rapports tels que "Uruguay Nunca Más" (Uruguay plus jamais) ou "Brasil Nunca Más" (Brésil plus jamais), au cours des années 1980. Pour ces raisons, une analyse qui encourage les réflexions sur les diverses réalités latino-américaines dans une perspective comparative devient encore plus précieuse.

Dans leur histoire récente, les pays africains ont rarement opté pour des tribunaux nationaux pour traiter les traumatismes du passé. Ils ont été plus enclins à mettre en place des commissions de vérité de capacités et de portée variables. Pour n'en citer que quelques-unes, il suffit de rappeler la célèbre Commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud mise en place par le gouvernement de Nelson Mandela en 1996 ou celle du Maroc en 2004. Les initiatives internationales ont également été fortement ancrées sous la forme d'actions contre les crimes et délits commis pendant la période postcoloniale en Afrique. Pour notre propos, il convient de noter que c'est au Tribunal pénal international pour le Rwanda qu'il a été sanctionné que le viol constituait une torture, que le viol généralisé constituait un acte de génocide (cas de Jean Paul Akayesu), et où, pour la première fois dans l'histoire, une femme a été condamnée pour crime de génocide. Ces expériences continentales variées face à des problèmes communs nous invitent à relier ces processus historiques étudiés dans une perspective intersectionnelle et interdisciplinaire, avec un regard centré sur le Sud.



Une analyse liée de ces dimensions du passé entre l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes permet de mettre en évidence la multiplicité des approches possibles face à la violation des droits humains, nous incitant à éviter le réductionnisme imposé autour de solutions supposées uniques et univoques pour inverser ces graves expériences ou empêcher qu'elles ne se reproduisent.

Elle permet également de dénoter la centralité du genre dans l'exercice de la violence contre les sociétés ainsi que dans la construction de diverses formes de résistance collective, indexant une réflexion profonde sur l'incidence de la racialisation dans la perpétration de crimes et de violations des droits humains ainsi que dans les demandes de punition et de réparation. Enfin, le rapprochement proposé ici favorise une étude plus dense des questions liées aux relations entre les régions du Sud, souvent masquées sous les cadres et les réglementations mondiales. Ce cours se veut un espace pour ces réflexions, basées sur les expériences passées et présentes, et pour imaginer des projets pour l'avenir en vue de la pleine application des droits humains.

Les thèmes abordés tournent autour de la conceptualisation des droits humains dans une perspective de genre, de la gravitation des marques raciales et du genre dans l'exercice de la violence, de la place des femmes dans les conflits de guerre, dans les organisations de guérilla et dans la montée de la droite. Ils réfléchissent également à la manière dont le genre façonne la résistance sociale et politique contre les régimes autoritaires, à son utilité pour les enquêtes judiciaires sur les crimes contre l'humanité et les violations flagrantes des droits humains, ainsi qu'à son importance pour les initiatives de commémoration du passé. Afin d'examiner ces sujets, des réunions synchrones auront lieu pendant 9 (neuf) jours consécutifs avec la participation de spécialistes de diverses régions et disciplines scientifiques, et avec une sélection de bibliographie spécifique. En outre, des activités asynchrones seront organisées autour de propositions d'analyse de films, de documentaires et de visites guidées virtuelles de musées.



En résumé, ce cours vise à renforcer le lien entre le genre et les droits humains à travers différentes expériences : la recherche de la justice pour les victimes de crimes contre l'humanité, la réparation historique, économique et culturelle et la construction de la mémoire collective.

À cette occasion, le VIe cours international "Femmes en lutte : genre et droits humains dans l'histoire récente de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes" s'inscrit comme une activité officielle préalable au Forum mondial des droits humains qui se tiendra dans la ville autonome de Buenos Aires, en Argentine, en 2023. Ce Forum est un espace de débat public sur les droits humains dans le monde, les principales avancées et les défis axés sur le respect des différences, la participation sociale, la réduction des inégalités, la promotion de l'équité et l'inclusion sociale. Il est conçu pour rassembler et intégrer les organisations nationales, régionales et internationales engagées dans les droits humains.